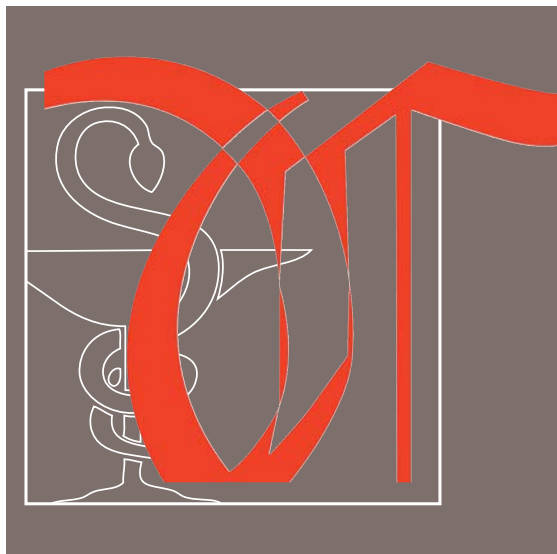


COLLOQUE



Cour de cassation

Centre de Recherches en droit médical de l'Université Paris-Descartes

LA SANTÉ DEVANT LA COUR DE  
CASSATION : REGARDS CROISÉS  
SUR QUELQUES PERSPECTIVES  
APRES LE RAPPORT 2007

Jeudi 29 mai 2008

*14 h à 18 h 30*

*Grand'Chambre de la Cour de cassation*

*(Entrée : place Dauphine, rue de Harlay, Paris 1er)*



**14h Propos d'accueil**  
par Vincent Lamanda,  
*premier président de la Cour de cassation*  
et Jean-Louis Nadal,  
*procureur général près ladite Cour*

**14h20 Introduction**  
par Axel Kahn,  
*président de l'Université Paris-Descartes*

Modérateur : Frédérique Dreifuss-Netter  
*professeur à l'Université Paris-Descartes,*  
*directrice du Centre de recherches en droit médical*  
*membre du Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé*

**14h30 Le défaut d'information sur les risques de l'intervention, quelle sanction?**  
par Mireille Bacache-Gibeili,  
*professeur à l'Université Paris-Descartes*  
et Anne-Elisabeth Crédeville,  
*conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation*

**15h30 Discussion**

**15h45 La confidentialité des informations de santé peut-elle tenir face à la protection d'autres intérêts légitimes ?**  
par Claudine Esper,  
*professeur à l'Université Paris-Descartes, membre de l'Académie de médecine*  
et Jean-Dominique Sarcelet,  
*avocat général à la Cour de cassation*

**16h45 Discussion**

**17h La certitude du lien de causalité en matière de responsabilité est-elle un leurre dans le contexte d'incertitude de la médecine ?**  
par Luc Grynbaum,  
*professeur à l'Université Paris-Descartes, doyen honoraire de la faculté de droit de La Rochelle*  
et Pierre Sargos,  
*président de chambre à la Cour de cassation maintenu en activité*

**18h Discussion**

**18h15 Conclusion**  
par Frédérique Dreifuss-Netter

Entrée libre, inscription nécessaire.

• auprès du secrétariat de la Première Présidence  
Tél : 01.44.32.66.93 - Télécopie : 01.44.32.78.28  
e-mail : colloque.courdecassation@justice.fr